



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COVID-19



**Toutes les phrases surlignées sont spécifiques au lycée Jean GUEHENNO.**

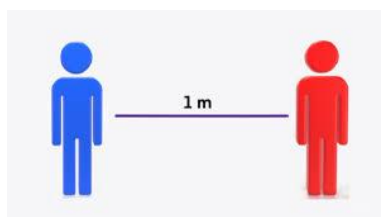
## Contexte

Depuis le 11 mai 2020, les écoles et établissements scolaires ont progressivement rouvert dans le cadre de protocoles sanitaires arrêtés par les autorités sanitaires. Le protocole applicable au moment de la rentrée scolaire 2020 / 2021 s'appuyait notamment sur l'avis rendu par le Haut conseil de la santé publique (HCSP) le 7 juillet 2020. Le présent protocole intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en octobre 2020. Il s'applique à compter du 2 novembre 2020.

**Le principe est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire**, dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. La limitation du brassage entre groupes d'élèves est désormais requise. Le **plan de continuité pédagogique** continue à s'appliquer, notamment en cas de fermeture ponctuelle de classe, d'école ou d'établissement. L'ensemble des ressources (cours en ligne, classes virtuelles avec Ma classe à la maison, etc.) est disponible gratuitement. Ce plan est consultable à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/cid152893/rentree-scolaire-2020-plan-de-continuite-pedagogique.html>

## Les règles de distanciation physique



Dans les lycées, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre **lorsqu'elle est matériellement possible**, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives. Tous les espaces peuvent être mobilisés (CDI, salles informatiques...). Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. La distanciation physique doit être maintenue, dans tous les cas, entre les élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux).

## L'application des gestes barrières

Les gestes barrières rappelés ci-après doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus.



### Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

**Dans toutes les salles du lycée Jean GUEHENNO, un distributeur manuel de gel hydro alcoolique et du papier essuie-tout sont mis à disposition.**

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

### Le port du masque

#### **Pour les personnels**

Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs<sup>2</sup>.

Lorsque le masque n'est pas utilisé, il peut être soit suspendu à une accroche isolée, soit replié sans contacts extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle.

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports met donc à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves au sein des établissements des masques dits « grand public », à raison de deux masques pour chaque jour de présence dans les écoles ou établissements.

Il appartient à chaque employeur, et notamment aux collectivités territoriales, de fournir en masques ses personnels en contact direct avec les élèves ainsi que les personnels d'entretien et de restauration.

#### **Pour les élèves**

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

**pour les collégiens, les lycéens, les étudiants, et les stagiaires**, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

**Il appartient aux responsables légaux des élèves mineurs de fournir des masques à leurs enfants :**

- **deux masques par jour pour les élèves externes ou demi-pensionnaires,**
- **trois masques par jour pour les élèves internes.**

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Le ministère dote chaque école, collège et lycée en masques « grand public » afin qu'ils puissent être fournis aux élèves qui n'en disposeraient pas.

---

Bien entendu, le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, nuit en internat, pratiques sportives, etc.). Dans ces situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation.

## **La ventilation des classes et autres locaux**

L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les interours, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu toutes les deux heures, **sous la responsabilité conjointe des professeurs et des personnels non-enseignants.** Les professeurs font, dans la mesure du possible, cours porte et/ou fenêtres ouvertes.

## **La limitation du brassage des élèves**

La limitation du brassage entre élèves de groupes différents (classes, groupes de classes ou niveaux) est requise. Le lycée Jean GUEHENNO organise le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter, **dans la mesure du possible**, les regroupements et les croisements importants entre élèves de groupes différents :

- **durant la pause méridienne : la capacité d'accueil du self, qui est de 130 places, est divisée par deux, soit 65 rationnaires au maximum en même temps, ce qui revient à doubler le temps de la pause méridienne. Pour ce faire, les horaires de l'établissement sont modifiés (cf. annexe 1),**
- **durant les récréations du matin et de l'après-midi : les élèves et étudiants sont répartis sur quatre lieux différents (cour, 31 rue des sables, avenue de Meillant, sortie des ateliers) en fonction de leur famille de métiers (cf. annexe 2).**

## **Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Avec l'appui de la collectivité locale, il revient à l'établissement de l'organiser selon les principes développés ci-après.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour, **sous la responsabilité conjointe des professeurs et des personnels non-enseignants.**

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures). La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise à l'intérieur des locaux lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

## **L'internat**

Les publics habituellement hébergés peuvent être accueillis dans les internats. Au lycée, les chambres sont attribuées **entre élèves d'un même groupe en respectant une distanciation physique d'au moins un mètre entre les lits, ou par la posture tête-bêche si les lits sont superposés.**

## La formation, l'information et la communication

### Les personnels

Les personnels ayant été testés positivement au SARS- Cov2 (=cas confirmés), ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre au lycée. **Ils en informent le chef d'établissement.** Ils doivent se conformer au processus de gestion des cas contacts/cas confirmés défini conjointement par l'ARS, la CPAM et l'Education Nationale.

Le personnel de direction, les professeurs ainsi que tous les autres personnels sont formés aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant.

### Les parents

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'assurent que leur enfant :

- est en bonne santé avant de partir au lycée : pas de fièvre supérieure ou égale à 38° C, pas de symptôme évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille ;
- est sensibilisé par leurs soins à l'importance des gestes barrières ;
- est équipé de deux masques par jour, de suffisamment d'eau et de mouchoirs en papier ; les demi-pensionnaires et internes doivent changer de masque au moment du déjeuner ;
- utilise les poubelles mises à sa disposition au lycée pour jeter masques jetables et mouchoirs.

Les élèves mineurs ayant été testés positivement au SARS- Cov2 (=cas confirmés), ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque, ne doivent pas se rendre au lycée. **Les parents s'engagent à en informer le chef d'établissement.** Ils doivent se conformer au processus de gestion des cas contacts/cas confirmés défini conjointement par l'ARS, la CPAM et l'Education Nationale.

### Les usagers : collégiens, lycéens, étudiants et stagiaires

Les usagers bénéficient d'une **information pratique sur les gestes barrières dont l'hygiène des mains, le port du masque** ainsi que d'une explication concernant l'actualisation des différentes mesures. **Les usagers majeurs sont soumis aux mêmes devoirs que les parents en cas de test positif ou de contact à risque (cf. paragraphe ci-dessus).**

### Les personnes extérieures à l'établissement

L'accès des personnes extérieures à l'établissement n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Les personnes extérieures à l'établissement doivent porter un masque de protection, respecter une distanciation physique d'au moins un mètre, et toutes les préconisations du présent protocole.

**ANNEXE 1**  
**HORAIRES DU LYCÉE JEAN GUEHENNO ADAPTÉS À LA PÉRIODE DE CONFINEMENT**  
**Réduction de 10 minutes de la durée de chaque cours**

DU LUNDI AU JEUDI	HORAIRES ORDINAIRES	VENDREDI	DU LUNDI AU JEUDI	HORAIRES ADAPTÉS	VENDREDI
6H30	REVEIL INTERNAT	6H30	6H30	REVEIL INTERNAT	6H30
7H10	FERMETURE DE L'INTERNAT	7H10	7H10	FERMETURE DE L'INTERNAT	7H10
7H-7H45	SELF	7H-7H45	7H-7H45	SELF	7H-7H45
7H45	OUVERTURE DU PORTAIL	7H45	7H45	OUVERTURE DU PORTAIL	7H45
7H55	SONNERIE	7H55	7H55	SONNERIE	7H55
8H15	FERMETURE DU PORTAIL	8H15	8H15	FERMETURE DU PORTAIL	8H15
8H-8H55	M1	8H-8H55	8H-8H45	M1	8H-8H45
8H55-9H50	M2	8H55-9H50	8H45-9H30	M2	8H45-9H30
9H50-10H05	RECREATION MATIN	9H50-10H05	9H30-9H45	RECREATION MATIN	9H30-9H45
10H05-11H	M3	10H05-11H	9H45-10H30	M3	9H45-10H30
11H-11H55	M4	11H-11H55	10H30-11H15	M4	10H30-11H15
11H30-12H45	PAUSE MÉRIDIDIENNE / RESTAURANT SCOLAIRE	11H30-12H45	11H15-13H45	PAUSE MÉRIDIDIENNE / RESTAURANT SCOLAIRE	11H15-13H40
13H00	SONNERIE	13H00	13H40	SONNERIE	13H40
13H25	SONNERIE		14H05	SONNERIE	
13H30-14H25	S1	13H10-14H05	14H10-14H55	S1	13H45-14H30
14H25-15H20	S2	14H05-15H	14H55-15H40	S2	14H30-15H15
15H20-15H35	RECREATION AM	15H-15H10	15H40-15H55	RECREATION AM	15H15-15H30
15H35-16H30	S3	15H10-16H05	15H55-16H40	S3	15H30-16H15
16H30-17H25	S4	16H05-17H	16H40-17H25	S4	16H15-17H

324 élèves déjeunent au self : 147 internes, 177 demi-pensionnaires. La capacité du SELF hors table des commensaux (8 places) est de 130 places.  
 Objectif : diminuer de moitié le nombre de rationnaires présents simultanément, soit 65 élèves maximum par service, une place d'écart entre chaque rationnaire.  
 Il faut prévoir une durée moyenne de 30 minutes par service : 25 minutes de déjeuner, et 5 minutes de nettoyage des tables et chaises.

Réduction de 10 minutes des huit créneaux M1, M2, M3, M4, S1, S2, S3, S4, qui passent de 55 minutes à 45 minutes. Gain total pour la pause méridienne : 80 minutes.

On dispose d'une plage de 150 minutes (2h30) entre 11h15 et 13h45, ce qui correspond à 5 services d'une durée de 30 minutes. On peut faire passer 65 élèves par service, soit 65 élèves X 5 services = 325 élèves.

**Cas de l'internat : trois services de petit déjeuner à 6h30-6h55, 6h55-7h20 et 7h20-7h45, trois services de dîner à 18h15-18h45, 18h45-19h15, 19h15-19h45.**





Lycée professionnel  
Jean GUÉHENNO  
Révélateur de talents

## HORAIRES DE PASSAGE AU SELF / PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ

### 5 SERVICES, 65 PLACES MAXIMUM PAR SERVICE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
<b>1BMA1</b>	Début 13H25, Fin 13H55	Début 11h55, Fin 12h25	Début 11h55, Fin 12h25	Début 11H25, Fin 11H55	Début 11H25, Fin 11H55
<b>1BMA2</b>	Début 13H25, Fin 13H55	Début 12h25, Fin 12h55	Début 12h25, Fin 12h55	Début 11H25, Fin 11H55	Début 11h55, Fin 12h25
<b>1M</b>	Début 12h25, Fin 12h55	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h55, Fin 13h25	Début 11h55, Fin 12h25
<b>1MCV</b>	Début 11h55, Fin 12h25	Début 11h55, Fin 12h25	Début 11h55, Fin 12h25	Début 11h55, Fin 12h25	Début 11h55, Fin 12h25
<b>1R</b>	Début 11H25, Fin 11H55	Début 11H25, Fin 11H55	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h25, Fin 12h55	Début 12h25, Fin 12h55
<b>2M</b>	Début 11H25, Fin 11H55	Début 11H25, Fin 11H55	-	Début 12h25, Fin 12h55	Début 12h25, Fin 12h55
<b>2MHR</b>	Début 11h55, Fin 12h25	Début 13H25, Fin 13H55	Début 11H25, Fin 11H55	Début 11H25, Fin 11H55	Début 11H25, Fin 11H55
<b>2MRC</b>	Début 11H25, Fin 11H55	Début 12h25, Fin 12h55	Début 12h25, Fin 12h55	Début 13H25, Fin 13H55	Début 11h55, Fin 12h25
<b>3PM</b>	Début 11h55, Fin 12h25	Début 11h55, Fin 12h25	Début 11h55, Fin 12h25	Début 11h55, Fin 12h25	Début 12h25, Fin 12h55
<b>BIJOU</b>	Début 11h55, Fin 12h25	Début 11h55, Fin 12h25	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h55, Fin 13h25	-
<b>BJ1A</b>	Début 13H25, Fin 13H55	Début 12h25, Fin 12h55	Début 12h25, Fin 12h55	Début 12h25, Fin 12h55	-
<b>BJ1B</b>	Début 12h25, Fin 12h55	Début 13H25, Fin 13H55	Début 12h25, Fin 12h55	Début 12h25, Fin 12h55	-
<b>BJ2A</b>	Début 12h25, Fin 12h55	Début 11H25, Fin 11H55	Début 11H25, Fin 11H55	Début 12h55, Fin 13h25	-
<b>BJ2B</b>	Début 12h25, Fin 12h55	Début 13H25, Fin 13H55	Début 12h55, Fin 13h25	Début 11h55, Fin 12h25	-
<b>C1</b>	Début 11H25, Fin 11H55	Début 11H25, Fin 11H55	Début 11H25, Fin 11H55	Début 11H25, Fin 11H55	Début 12h55, Fin 13h25
<b>C2</b>	Début 11H25, Fin 11H55	Début 11H25, Fin 11H55	Début 11H25, Fin 11H55	Début 12h55, Fin 13h25	Début 11H25, Fin 11H55
<b>DN1</b>	Début 12h55, Fin 13h25	Début 13H25, Fin 13H55	Début 11H25, Fin 11H55	Début 13H25, Fin 13H55	Début 12h55, Fin 13h25
<b>DN2</b>	Début 13H25, Fin 13H55	Début 13H25, Fin 13H55	Début 11h55, Fin 12h25	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h55, Fin 13h25
<b>DN3</b>	Début 11H25, Fin 11H55	Début 11H25, Fin 11H55	Début 11H25, Fin 11H55	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h25, Fin 12h55
<b>MCJOA</b>	-	-	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h25, Fin 12h55
<b>TBMA1</b>	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h55, Fin 13h25	Début 11h55, Fin 12h25	Début 13H25, Fin 13H55	Début 12h25, Fin 12h55
<b>TBMA2</b>	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h55, Fin 13h25	Début 11h55, Fin 12h25	Début 13H25, Fin 13H55	Début 12h55, Fin 13h25
<b>TCOM</b>	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h55, Fin 13h25	Début 11H25, Fin 11H55	Début 12h55, Fin 13h25
<b>TM</b>	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h55, Fin 13h25
<b>TR</b>	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h55, Fin 13h25	Début 12h55, Fin 13h25	Début 11h55, Fin 12h25	Début 11H25, Fin 11H55

- Les horaires doivent être scrupuleusement respectés par les élèves.

- Tout retardataire passera en dernier.

- Compte-tenu du protocole sanitaire renforcé, les demi-pensionnaires et internes sont prioritaires. Les externes au ticket sont accueillis uniquement dans la limite des places disponibles et doivent se signaler à l'avance à la vie scolaire (rappel : 65 places par service)

# PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ DURANT LES RÉCRÉATIONS

EN PLUS DE LA COUR, LES ÉLÈVES AYANT BESOIN DE SORTIR  
SONT OBLIGATOIREMENT RÉPARTIS COMME SUIT :

Rue des sables (=entrée principale)

**Filières Maintenance et Bijouterie**

Avenue de Meillant (=derrière gymnase)

**3<sup>ème</sup> PM, Filières Commerce et Hôtellerie/Restauration**

Sortie ateliers (=bureau DDFPT)

**DN MADE, GRETA**



ANNEXE 3  
**PROTCOLE SPÉCIFIQUE EPS LYCÉE J. GUEHENNO**

**AVEC LE MASQUE**

- 1°) Entrer dans le gymnase.
- 2°) Aller se changer aux vestiaires. (Vous avez la possibilité de venir en tenue d'EPS).
- 3°) Lavage de mains obligatoire dans les vestiaires.
- 4°) Venir dans le gymnase devant le tableau et s'asseoir à distance des camarades (au moins 1m).
- 5°) Appel et consignes.
- 6°) Installation du matériel.

**SANS LE MASQUE**

- 7°) Activité physique en respectant les distances sociales.

**AVEC LE MASQUE**

- 8°) Bilan de fin de séance.
- 9°) Rangement du matériel.
- 10°) Retour aux vestiaires.
- 11°) Lavage des mains dans le vestiaire et sortie du gymnase.